

DECISION N° 843



direction générale
de l'Aviation civile

direction des services
de la Navigation aérienne

direction des Opérations

Direction

La directrice des opérations,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat,

Vu le décret n°82-452 du 28 mai 1982 modifié relatif aux comités techniques paritaires,

Vu l'arrêté du 9 mai 2005 portant création des comités techniques paritaires à la direction générale de l'Aviation civile et à l'école Nationale de l'aviation civile,

Vu l'arrêté du 22 juin 2006 fixant la nouvelle répartition des sièges au sein du comité technique paritaire spécial de la direction des Opérations,

Décide :

Article 1er : Le comité technique paritaire est composé comme suit :

Représentants de l'administration :

Présidente :

Françoise DEYGOUT

Ingénieure Générale des Ponts et Chaussées

Titulaires :

Jean-Claude COULARDOT

Ingénieur Général des Ponts et Chaussées

Annie COUTIN

Ingénieure Principale des Etudes et de l'Exploitation de l'Aviation Civile

Jean-Michel GOUPIL

Ingénieur Principal des Etudes et de l'Exploitation de l'Aviation Civile

Isabelle MONNIER

Ingénieure en Chef des Ponts et Chaussées

Pascal PLANCHON

Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées

Patrick MOUYSSSET

Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées

Jean-Claude GOUHOT

Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées

Nicolas DUBOIS

Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées

Eric BRUNEAU

Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées

Suppléants :

Gérard BOMONT

Ingénieur Général des Ponts et Chaussées

Philippe VUILLERMET

Ingénieur Principal des Etudes et de l'Exploitation de l'Aviation Civile

Hervé GALAND

Ingénieur Principal des Etudes et de l'Exploitation de l'Aviation Civile

Christian KERLAN

Ingénieur Principal des Etudes et de l'Exploitation de l'Aviation Civile



Didier DUBOIS
Philippe GUIVARC'H
Frédéric MEDIONI
Olivier CHANSOU
Emmanuel JACQUEMIN
Frédéric GUIGNIER

Ingénieur Général des Ponts et Chaussées
Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées
Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées
Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées
Ingénieur des Ponts et Chaussées
Ingénieur des Ponts et Chaussées

Représentants du personnel

Titulaires :

Monsieur Dominique MONIE	SNCTA
Monsieur Thierry HORLAIT	SNCTA
Monsieur Mickaël DELEY	SNCTA
Monsieur Erwann LUCAS	SNCTA
Madame Françoise FETE	USAC/CGT
Monsieur Eric MONATE	USAC/CGT
Monsieur Sylvain RECH	USAC/CGT
Madame Sandrine PEITREGNE	SPAC/CFDT
Monsieur Pierre MEYBON	SNNA/FO
Monsieur Alain BELLIARD	SATAC/UNSA

Suppléants :

Madame Gladys SURMELY	SNCTA
Monsieur Pierre SYLVESTRE-BARON	SNCTA
Monsieur Nicolas BERTOLISSIO	SNCTA
Monsieur Sébastien MICHEL	SNCTA
Madame Marika PUGET	USAC/CGT
Monsieur Philippe LOHAT	USAC/CGT
Monsieur Gregory DEPIENNE	USAC/CGT
Madame Patricia LESIRE	SPAC/CFDT
Monsieur Frédéric QUENARD	SNNA/FO
Monsieur Guy LAVOREL	UNSA/IESSA

Article 2 : La décision n°519 du 23 mars 2007 est abrogée.

Fait à Athis-Mons, le 28 juin 2007